

Le Conseil constitutionnel valide les résultats du référendum

Le Conseil constitutionnel a validé jeudi, les résultats du référendum constitutionnel organisé le 1^{er} novembre dernier. Dans un communiqué, l'institution annonce un taux de participation de 23,84%. Quant aux résultats, le oui a obtenu 66,8% des voix exprimées contre 33,2% pour le non.

Ainsi, il reste la signature du président de la République et la publication des nouveaux dans le journal officiel.